



PRO MÉTAL CLEAN



DÉGRAISSANT À ÉVAPORATION INSTANTANÉE (Vrac - Aérosol)

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide

Densité : 0,71 +/- 0,02

Odeur : agrume acidulé (orange-citron)

Couleur : incolore

pH : sans

Point éclair : inférieur à 21°C



PROPRIÉTÉS

PRO MÉTAL CLEAN est un nettoyant à base d'agrumes pour le dégraissage rapide de toutes les pièces encrassées.

Avantages : il se distingue des autres dégraissants traditionnels par son odeur agréable d'agrumes (surtout en milieu alimentaire), par sa rapidité d'action et d'évaporation. Élimine, de façon radicale, l'huile, le goudron, la résine, la graisse, les silicones, les résidus de colle et autres impuretés. Formulation exempte de solvants chlorés ou de matières affectant la couche d'ozone.

Domaines d'utilisation : **PRO MÉTAL CLEAN** est particulièrement recommandé pour le dégraissage rapide des chaînes, serrures, systèmes de freinage, machines, etc...

Utilisation de PRO MÉTAL CLEAN suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTION	MODE D'EMPLOI
Dégraissage de pièces encrassées.	Prêt à l'emploi.	<p>Vrac : utilisation au pinceau, en pulvérisation, en bain. Égoutter les pièces puis essuyer avec un chiffon propre ou laisser le produit s'évaporer.</p> <p>Aérosol : procéder par brèves pressions sans pulvérisation prolongée, sur les pièces à traiter. Égoutter les pièces puis essuyer avec un chiffon propre ou laisser le produit s'évaporer.</p> <p>Nota : en cas de traces tenaces, répéter l'opération.</p>

Recommandations : **Vrac :** porter des gants lors de l'utilisation de **PRO MÉTAL CLEAN**. Conserver dans un local frais et ventilé à l'écart des flammes, source d'ignition ou étincelles.

Aérosol : récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Porter des gants lors de l'utilisation de **PRO MÉTAL CLEAN**.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.